

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	39 036		39 036	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	51 600		51 600	29 200
	Constructions	982 574	60 144	922 429	509 086
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 350	321	2 029	
	Autres immobilisations corporelles	55 278	10 546	44 732	28 421
	Immobilisations en cours	581 993		581 993	409 194
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1		1	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		1 712 831	71 012	1 641 820	975 902
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	6 069		6 069	943
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000		200 000	200 000
	DISPONIBILITES	90 732		90 732	57 724
	Charges constatées d'avance	832		832	
	TOTAL (III)	297 632		297 632	258 667
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 010 464	71 012	1 939 452	1 234 569

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(108 643)	(50 146)
	Résultat de l'exercice	(87 374)	(58 497)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(195 016)	(107 643)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	651 685	467 620
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 471 638	844 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	10 560	29 317
DETTES DIVERSES	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	586	366
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 134 468	1 342 212
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		1 939 452	1 234 569
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(87 373,66)	(58 496,69)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 699 181	890 853
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		200 000	
(3) Dont emprunts participatifs			

3A VALENCE SAS
Chez Fabienne AVÉRONE
10 rue Albert Varnet
26000 VALENCE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'exercice 2024

Le 23/04/2024 à 15h00, les associés de la SAS 3A VALENCE au capital de 1.000€, sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle.

La séance est ouverte par Gérard AVERONE, Président. Celui-ci constate que sont présents à l'assemblée :

Gérard AVERONE,
possédant 1 part en pleine propriété et 99 parts en usufruit,
Fabienne AVÉRONE,
possédant 66 parts en nue-propriété,
Aurélia AVERONE,
possédant 33 parts en nue-propriété,
Sur un total 100 parts ayant pouvoir de vote.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour toute décision collective ordinaire ou extraordinaire.

Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- rapport du Gérant sur l'exercice clos le 31-12-2024 ;
- approbation de la rémunération du compte courant du gérant, et des modalités de son futur remboursement ;
- approbation des comptes de l'exercice ;
- constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité ;
- quitus à donner au gérant.

Le Gérant dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée : le double des lettres de convocation signées par chaque associé, les comptes de l'exercice écoulé, le rapport du Gérant, le projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Le président ouvre la discussion ; La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant, approuve les comptes de l'exercice clos le 31-12-2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

3A VALENCE SAS
Chez Fabienne AVÉRONE
10 rue Albert Varnet
26000 VALENCE

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que les comptes courants d'associés s'élèvent à 1.118.161,91 € pour Gérard AVERONE, 307.064,35 € (dont 77.881,78 € en nue-propriété) pour Fabienne AVÉRONE, et 46.211,43 € (dont 45.521,43 € en nue-propriété) pour Aurélia AVERONE. L'assemblée décide de ne pas les rémunérer pour 2024, et confirme de que leurs remboursements ne pourront intervenir que lorsque la trésorerie de l'entreprise sera suffisante.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un déficit de 87.373,66 €, décide d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Cependant le Président rappelle que l'activité immobilière et les opérations en cours justifient cette situation exceptionnelle, et que les actifs actuels sont financés pour plus de 69% par les comptes courants d'associés (et en grande partie par le sien pour plus de 52%) : la santé financière de l'entreprise ne présente donc aucun risque de banqueroute.

L'Assemblée Générale décide par suite de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et donc de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion au Président Gérard AVERONE pour l'exercice, et le remercie pour son dévouement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

GA AA FA

3A VALENCE SAS
Chez Fabienne AVÉRONE
10 rue Albert Varnet
26000 VALENCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président et au moins un associé présent.

Gérard AVERONE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. AVERONE' with a stylized flourish at the end.

Fabienne AVERONE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. AVERONE' with a stylized flourish at the end.

Aurélia AVERONE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. AVERONE' with a stylized flourish at the end.